



Thônex INFO

N°7 DÉCEMBRE 2006



**Chères
Thônésiennes,
Chers
Thônésiens,**



A l'heure où vous lirez ces lignes, les Fêtes de fin d'année s'approcheront à grands pas et vous n'aurez sûrement pas trop de temps à consacrer à notre cher Thônex INFO. Et pourtant quelques minutes suffiront pour vous en dire l'essentiel.

Tout d'abord, laissez-nous vous annoncer que votre Commune a été gratifiée d'une magnifique 6^e place des villes suisses d'après le magazine «Bilanz»! Vous en saurez d'avantage en lisant l'article consacré à ce magnifique résultat au dos de ce numéro. Voilà de quoi être fiers, en cette fin d'année déjà riche en promesses...

En effet, le chantier de notre école de Marcelly va enfin recommencer dès janvier et il nous faudra tenter de rattraper le temps perdu, mais quoiqu'il en soit, nos enfants auront à disposition un superbe bâtiment scolaire, ainsi qu'une crèche d'une capacité de 60 places, dont une douzaine de bébés. Voilà encore une nouvelle dont on ne peut que se réjouir!

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, chères Thônésiennes et chers Thônésiens, au nom du Conseil administratif, nos vœux les plus chaleureux pour cette Nouvelle Année. Que celle-ci puisse nous rassembler dans la Paix des cœurs, réunir les familles et reconforter ceux qui souffrent autour de nous. Vive 2007!



Isabel Rochat, Maire



▲ Philippe Decrey, Conseiller administratif



Claude Détruche, Conseiller administratif ▲

Photographies
Véronique Rochette

Le point sur:

- Le projet de réorganisation de la mairie
- La santé des finances communales
- La première saison culturelle thônésienne



Du nouveau dans la commune:

- La police renforce sa présence sur le terrain
- Ouverture de la première ligne de Pédibus
- Mérite thônésien décerné à André Fasola

Ne manquez pas:

- La 6^e place de Thônex au classement des villes suisses
- L'Orchestre des 100 Violons tziganes
- La pièce de théâtre «Tout baigne!»

Faites connaissance avec...

- MM. Jérôme Mastrototaro et Philippe Mellone, apprenants horticulteurs-floriculteurs

EDITO



➤ BÂTIMENTS DE LA MAIRIE : A l'aube d'une nouvelle ère

Les premiers jalons ont été posés dans l'optique d'une réorganisation de la mairie, visant notamment à agrandir la Salle du Conseil municipal, résoudre à long terme la situation des ASM et répondre aux besoins communaux des 20 prochaines années. Les principes de base sont les suivants : maintien de l'espace de fête, création d'un parking souterrain et d'un bâtiment de liaison entre la mairie et la salle Valencien. Le choix du futur accès est laissé libre au mandataire. Il s'agit maintenant de procéder au choix d'un architecte pour développer le projet en vue de la dépose d'un permis de construire. Un crédit a d'ores et déjà été voté en juin pour cette phase préliminaire comprenant l'organisation de l'appel d'offres

et la sélection du mandataire par un collège d'experts. Chacun des bureaux présélectionnés sur dossier, suite à une parution dans la FAO, devra présenter un avant-projet et une estimation financière. L'objectif est de pouvoir faire voter le crédit d'étude début 2007.



➤ SÉCURITÉ : Présences intensifiées sur le terrain

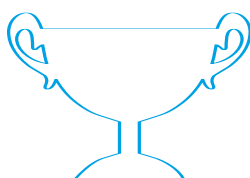
La création d'un poste de secrétaire-déléguée, déchargeant le terrain des tâches administratives, et l'engagement d'une nouvelle ASM permet à la police thônésienne de renforcer sa présence sur le territoire. Un total de 5 agents de sécurité municipaux, encadrés par un chef de poste, assureront des horaires élargis, les mandataires de police privée prenant toujours le relais de nuit avec une mission de dissuasion et de contrôle. Autre partenaire privilégié, la douane collabore de plus en plus fréquemment avec la police pour une meilleure coordination des efforts sur le terrain. A noter encore dans cette volonté d'augmenter la sécurité de nos communiens, que 6 patrouilleuses ont été engagées à Thônex à la rentrée des classes 2006, portant le nombre total de patrouilleurs à 11.

➤ COUP DE CŒUR : Mérite thônésien décerné à André Fasola



enseignant ! En dehors de ses activités professionnelles, il a fondé la formation musicale « Balais Blues Brothers » où il jouait de l'accordéon aux côtés de l'un de ses collègues. A 75 ans, il n'a en rien diminué ses activités puisqu'il continue d'animer divers moments de la vie communale : apéritif des aînés, repas de Noël des personnes seules, etc.

Concierger du groupe scolaire Marcelly-Tronchet de 1962 à 1992, André Fasola en a vu défiler des générations de gamins et connu des membres du corps



Ouverture de la première ligne



Voilà une affaire rondement menée ! Dans notre dernier numéro de Thônex INFO, nous évoquions l'ébauche d'un premier itinéraire défini début juin avec les parents d'élèves intéressés. Cette première ligne de Pédibus a été inaugurée le 22 septembre en grande pompe avec un cortège des autorités communales. Le déplacement, à la rentrée 2006, de 8 des 16 classes de l'école de Marcellly dans le nouveau Pavillon Mousse a donné un grand

coup d'accélérateur au projet et tous les partenaires ont suivi le mouvement. Comme un heureux événement n'arrive jamais seul, ce nouveau bâtiment scolaire, une construction en bois réunissant respect des normes de sécurité et développement durable, a été inauguré le 28 septembre. Pour finir, encore une bonne nouvelle : le chantier de Marcellly va pouvoir redémarrer dès janvier, le recours au Tribunal administratif n'ayant pas abouti.

➤ BUDGET 2007 :

Conséquences du transfert des charges

Le budget 2007, quoique comportant un excédent de charges de CHF 860650.-, a été adopté par le Conseil municipal du 14 novembre 2006. Le centime additionnel reste fixé à 44. Comment se justifie une telle augmentation des charges ?

De notables efforts ont été concédés du côté de l'administration générale, avec notamment une hausse modérée des charges de personnel et une diminution sensible des frais d'entretien des bâtiments. Le poste culture, pourtant très en mire, n'a augmenté que de 1%. S'il faut chercher des augmentations, on les trouvera surtout dans le domaine de la sécurité, où un accent a été mis au niveau des agents municipaux,

et dans celui des écoles, avec la première tranche d'amortissement de Marcellly. Mais rien qui ne justifie un tel montant. La grande différence provient de l'application de la loi cantonale sur l'assainissement des finances et du transfert de charges de l'Etat à la commune, pour un total de CHF 960000.- à Thônex. L'absorption de ces nouvelles charges, associée à une meilleure répartition des compétences à négocier avec les autorités cantonales, constituera les nouveaux défis à relever.

44

› CULTURE : Profitez de « Thônex cultuRéduc' »



La première saison culturelle thônésienne bat son plein au sens propre comme au figuré, vu le nombre de spectateurs se pressant à chaque spectacle. Sans nul doute que vous avez déjà personnellement assisté à l'un d'entre deux. Mais savez-vous que les habitants de Thônex bénéficient de prix préférentiels? Il vous suffit de commander la carte «Thônex

cultuRéduc'» au prix de CHF 80.–, au lieu de CHF 100.–, pour une saison entière pour avoir droit à une réduction de CHF 10.– à l'achat d'un billet de chaque spectacle, quel que soit son prix ! Pour une demi-saison, elle vous vaudra CHF 50.– au lieu de CHF 60.–. Renseignez-vous à la mairie, si ce n'est déjà fait. Il serait dommage que le programme alléchant concocté pour 2007 ne profite pas aux Thônésiens! Voyez plutôt: en janvier, les 100 Violons tziganes de Budapest, pour faire le plein d'énergie; en février, un théâtre musical ayant remporté le Molière du meilleur spectacle musical 2006; en mars, une comédie musicale d'après l'Odysée d'Homère, la vie de Piaf contée en chansons et le nouveau spectacle de Gilles Vigneault.

› CIRCULATION : Concertation et action

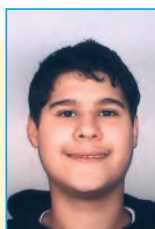
Toujours avec le souci d'augmenter la sécurité et le confort des habitants de Thônex, le Conseil administratif a décidé de traiter la problématique de la circulation dans la commune de manière globale et concertée. Parallèlement aux divers travaux spécifiques prévus (cf. Thônex INFO n° 6), la mairie va éditer un document rassemblant toutes les données significatives en termes de circulation: statistiques sur le trafic, contrôles des vitesses, etc. Ce document, actualisé une fois par année, va être prochainement distribué aux diverses associations actives dans le domaine. L'objectif est que les problèmes de circulation ainsi ciblés servent de base à des discussions constructives entre partenaires pour trouver des solutions et soumettre des propositions à l'Office cantonal de la mobilité. Cette démarche transversale, basée sur la concertation et la mise en commun des expertises, devrait déboucher sur l'application de mesures concrètes pour améliorer le bien-être des communiers.





Nom: Mastrototaro
Prénom: Jérôme
Age: 18 ans
Fonction: Apprenant horticulteur-floriculteur
3^e année

Etat civil: Célibataire
Sport: Football
Hobby: Pompier volontaire



Nom: Mellone
Prénom: Philippe
Age: 16 ans
Fonction: Apprenant horticulteur-floriculteur
1^{ère} année

Etat civil: Célibataire
Sport: Football et basket
Hobbies: Bricolage et...
jardinage bien sûr

Que fait un apprenant horticulteur-floriculteur de ses journées ?

Pour ce qui est de notre activité à la commune, cela dépend des saisons. Le travail en serre, qui se répartit sur environ 5 mois par année, concerne principalement la production des plantes : semis, boutures, empotage et rempotage. Par plante, on entend les plantes vertes, mais aussi les fleurs. Sinon, en extérieur, on s'occupe de la taille, de la tonte, du ramassage des feuilles mortes et de l'entretien des massifs.

Suivant une formation duale, vous devez aussi réserver du temps pour les cours ?

Effectivement, nous avons des cours théoriques, une fois par semaine, à Lullier, où nous abordons des matières aussi variées que la vente, le calcul des superficies ou les appellations latines des plantes (plus de 400 à mémoriser !). En plus, nous suivons environ six cours pratiques par an, avec tous les apprenants du canton, aux Espaces verts de la Ville de Genève. Les deux derniers traitaient par exemple, de la plantation des arbres et de l'utilisation des machines.

Comment se passe la relation avec vos collègues ? Jérôme, je crois savoir que vous êtes le premier apprenant horticulteur de la commune ?

On a tout de suite été très bien intégrés. L'équipe comprend six qualifiés, dont un formateur, sans compter les cantonniers. Il y a des horticulteurs, mais aussi un paysagiste qui nous permet de diversifier notre formation. Ce qui est chouette dans ce métier, c'est qu'on vous met tout de suite dans le bain. C'est nécessaire, car en trois ans de formation, il y a des activités saisonnières qu'on ne peut faire que trois fois !

Pourquoi avoir choisi de devenir horticulteur ?

Tous les deux, on a commencé par aider au jardin familial. Et puis, on aime travailler dehors, proches de la nature. Il y a aussi le côté créatif. Quand on taille ou qu'on crée des massifs, on peut faire preuve d'imagination, sans parler de la mosaïciculture. En l'honneur du jumelage avec Graveson, on a réalisé un taureau en 3D avec des plantes. C'était super intéressant et très motivant !

A part les discussions entre collègues, le contact ne vous manque-t-il pas ?

Vous plaisantez ? Horticulteur au sein d'une commune, c'est un métier très social. On est souvent dehors, en contact direct avec la population. On nous aborde pour demander un conseil de jardinage ou commenter le choix de telle ou telle fleur dans un massif. On est des personnages très connus à Thônex !

AGENDA

Hiver 2007

› Janvier

10 JANVIER 2007, de 14h30 à 17h30
Thé dansant des aînés à la Salle des fêtes.

19 JANVIER 2007, 20h30
L'Orchestre des **100 Violons tziganes** donne autant à voir qu'à écouter. Laissez-vous éblouir par l'art de ces musiciens qui évoluent avec maestria sans partition.
Salle des fêtes.

24 JANVIER 2007, de 15h00 à 17h00
Loto réservé aux aînés thônésiens à la Salle des fêtes.

› Février

7 FÉVRIER 2007, de 14h30 à 17h30
Thé dansant des aînés à la Salle des fêtes.

21 FÉVRIER 2007, de 15h00 à 17h00
Loto réservé aux aînés thônésiens à la Salle des fêtes.

27 FÉVRIER 2007, 20h30
«Tout baigne!» par le **Cie Comme c'est Bizard** est une pièce de théâtre qui n'est pas sans rappeler les comédies de l'équipe du Splendid. Quiproquos et rebondissements autour d'un accouchement imminent pour baigner, mais dans les fous rires.
Salle des fêtes.

› Mars

7 MARS 2007, de 14h30 à 17h30
Thé dansant des aînés à la Salle des fêtes.

21 MARS 2007, de 15h00 à 17h00
Loto réservé aux aînés thônésiens à la Salle des fêtes.

› Avril

4 AVRIL 2007, de 14h30 à 17h30
Thé dansant des aînés à la Salle des fêtes.

19 AVRIL 2007
Repas des aînés à la Salle des fêtes.

› THÔNEX: 6^e au classement des villes suisses!

Bilanz a, dans son numéro d'août, publié de manière exclusive et pour la première fois les résultats détaillés de la plus grande étude comparative sur les villes suisses (communes de plus de 10000 habitants). 122 villes ont été analysées sur la base de 50 critères réunis en domaines principaux pondérés en vertu d'une méthode statistique complexe, notamment:

- › fiscalité
- › richesse
- › situation géographique
- › structures sociales
- › dynamisme en matière de logement
- › transports publics
- › zones de détente
- › tourisme
- › marché du travail
- › coût de l'immobilier.

C'est avec une certaine fierté que les autorités thônésiennes ont pris connaissance des résultats de cette enquête qui place la ville de Thônex en 6^e position de ce classement, dont voici les 10 communes les mieux classées:

1. Küsnacht (ZH)
2. Zollikon (ZH)
3. Ville de Genève
4. Meilen (ZH)
5. Ville de Zürich
6. Thônex
7. Thalwil (ZH)
8. Stäfa (ZH)
9. Billigen (BS)
10. Zug.

Il est bien entendu que le Conseil administratif espère maintenir – voire améliorer – cette excellente position dans le futur et continuera à œuvrer dans ce sens.



Mairie de Thônex:

58, chemin du Bois-Des-Arts – C.P. 264 – 1226 Thônex
t 022 869 39 00 - f 022 869 39 01

Horaires: Lundi - Jeudi: 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
(vendredi et veille de jour férié: 16h30)

Service passeports/cartes d'identité

Lundi - Jeudi: 9h00 - 16h30
(vendredi et veille de jour férié: 9h00 - 16h00)



www.lerespect.ch

www.thonex.ch